

## § 1. Aristote, *Organon*

*Éditions de référence : Aristotelis opera*, éd. I. Bekker, revue par O. Gigon, Berlin, 1960, vol. 1; *Organon graece*, éd. Th. Waitz (*Pars prior : Categoriae, Hermeneutica, Analytica priora; Pars posterior : Analytica posteriora, Topica*), Leipzig, 1844 et 1846, réimpr. Scientia Verlag, Aalen, 1965; *Categoriae et Liber de Interpretatione*, éd. L. Minio-Paluello, Oxford Classical Texts, Oxford, 1956<sup>2</sup>; *Analytica Priora et Posteriora*, éd. W. D. Ross, Oxford Classical Text, Oxford, 1964; *Topica et Sophistici Elenchi*, éd. W. D. Ross, Oxford Classical Text, Oxford, 1958 ; *The Organon. The Categories, On Interpretation*, éd. H. P. Cooke, *Prior Analytics*, éd. H. Tredennick, Heinemann and Harvard University Press, London-Cambridge Mss., 1955.

### A. Données quantitatives

	εἶδος	ιδέα	μορφή	<b>Total</b>
<i>Catégories</i>	30	-	2	32
<i>De l'interprétation</i>	1	-	-	1
<i>Premiers Analytiques</i>	12	-	-	12
<i>Seconds Analytiques</i>	18	-	-	18
<i>Topiques</i>	237	18	1	256
<i>Réfutations sophistiques</i>	6	-	-	6
<b>Total</b>	304	18	3	325

## B. Observations grammaticales et stylistiques

Le complément déterminatif de εἶδος au sens d'« espèce » se construit avec ou sans l'article. On trouve par exemple κινήσεως εἶδη (*Categ.*, 14, 15 a 13; *Top.* II, 4, 111 b 7, et III, 6, 120 b 1; cf. par exemple *Phys.* III, 1, 201 a 8-9) et εἶδος κινήσεως (*Top.* IV, 1, 121 a 35-36), à côté de τῆς κινήσεως εἶδη (*Top.* II, 4, 111 b 5-6). Il est tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Et il admet également d'autres tournures moins habituelles, principalement des tournures du type de τὰ εἶδη τὰ τῆς κινήσεως (*Top.*, II, 4, 111 b 5) et de τῶν λόγων εἶδη τῶν διαλεκτικῶν (*Top.* I, 12, 105 a 11; cf. *Soph. elench.*, 2, 165 a 34 : εἶδη τῶν λόγων τῶν σοφιστικῶν). Mais ces disparités ne semblent jamais traduire de réelles différences d'ordre sémantique.

Le datif εἶδει (ou τῷ εἶδει) au sens de « spécifiquement » est d'un usage on ne peut plus courant dans l'*Organon*. Les expressions employées sont : ἕτερον τῷ εἶδει (*Categ.*, 3, 1 b 17; *Anal. post.* II, 15, 98 a 29; *Top.* I, 15, 107 b 20; V, 5, 134 b 29), διάφορον εἶδει (*Anal. post.* I, 5, 74 a 9; *Top.* V, 4, 132 b 26), εἶδει διαφέρειν (*Anal. post.* I, 5, 74 a 22; II, 13, 97 a 39 et b 5; *Top.* I, 5, 102 a 32; IV, 6, 127 a 22 et 23; cf. le διαφωνεῖν τῷ εἶδει de *Top.* I, 15, 106 a 11), τῷ εἶδει διαφορά (*Top.* I, 15, 106 a 24 et 27), ἀδιάφορον εἶδει (*Top.* IV, 1, 121 b 15 et 17), ταὐτὸν εἶδει (*Categ.*, 11, 14 a 15; *Anal. post.* II, 13, 97 a 13 et b 10; II, 17, 99 b 5; *Top.* I, 7, 103 a 8, 10, 12 et 20; I, 15, 106 a 30; V, 4, 133 a 35 et 36; 133 b 1, 4, 6 et 10; VII, 1, 152 b 31; sur l'identité spécifique, v. *Top.* I, 7). Dans toutes ces expressions, εἶδει apparaît indifféremment avec ou sans l'article. Toujours avec εἶδει au sens adverbial, on signalera également d'autres expressions sans doute moins attendues : τῷ εἶδει πρῶτον (*Anal. post.* II, 13, 96 b 16), πολλαχῶς τῷ εἶδει et μοναχῶς τῷ εἶδει (*Top.* I, 15, 106 a 9), voire τῷ εἶδει τὸ βαρύτατον (*Top.* V, 4, 132 b 32), que Tricot traduit par : « spécifiquement le plus lourd ».

Les *Topiques* font quelquefois usage de l'expression τὸ ἀποδοθὲν εἶδος, « l'espèce donnée » (121 a 20; 121 b 24-25; 122 b 8; 123 a 12; 125 b 31; 127 b 36; 128 a 15 et 16). Cette expression est à rapprocher des tournures τὸ εἶδος ἐν τοῖς ἀποδοθείσι (IV, 2, 122 b 35-36) et τὸ εἶδος τὸ τεθέν (IV, 2, 122 a 31). On notera également, toujours dans les *Topiques*, certaines formulations voisines telles que τὸ εἶδος ὡς διαφορὰν ἀπέδωκε (VI, 6, 144 a 5), ou encore τὸ εἶδος πρὸς τι ἀποδίδεται (VI, 9, 147 a 24).

À remarquer également, l'expression εἶδος τοῦ ὄντος (*Top.* IV, 1, 121 b 3; IV, 6, 127 a 31), qui nous est familière par *Metaph.* Γ 2, ainsi que le composé εἰδοποιὸς διαφορά, « différence spécifique » (*Top.* VI, 6, 143 b 7-8). Enfin, il faut encore signaler le verbe εἰδέναι, dont il est possible que la parenté étymologique avec εἶδος ne soit pas toujours indifférente. On songe par exemple aux nombreux passages où εἰδέναι a pour complément d'objet direct le « ce que c'est » (par exemple *Anal. post.* II, 2, 90 a 31-32; II, 7, 92 b 4 ss.).

### C. Analyse sémantique

Les trois acceptions attendues du terme d'εἶδος — celles d'« espèce », d'« Idée » et de « forme » — sont représentées, avec une fréquence variable, dans les traités de l'*Organon*.

L'emploi de εἶδος au sens d'« espèce » est, de très loin, prédominant dans l'*Organon*. En ce sens, le terme est le plus souvent mis en opposition explicite à γένος, ou encore, moins fréquemment, à διαφορά (par exemple *Top.* VI, 6, 144 a 7) et à ἄτομον (par exemple *Top.* IV, 2, 122 b 18-24).

Bien qu'il demeure difficile de trancher sur ce point, εἶδος semble quelquefois — et sans que la traduction par « espèce » soit pour autant remise en cause — revêtir une signification plus générale et plus vague, dans des expressions du type de εἶδη τῶν συλλογισμῶν (*Top.* I, 1, 101 a 18) ou, avec un complément au singulier, de εἶδος ποιότητος (*Categ.*, 8, 8 b 27). C'est ainsi qu'Aristote évoque les « espèces de raisonnements sophistiques » (*Soph. elench.*, 2, 165 a 34), les « espèces de raisonnements dialectiques » (*Top.* I, 12, 105 a 11), les « espèces de paralogismes extérieurs au discours » (*Soph. elench.*, 5, 166 b 21) ou encore les « espèces de raisonnements agonistiques » (*Soph. elench.*, 14, 174 a 12). Dans ces quelques rares cas, il paraît satisfaisant de traduire par « une sorte de » ou « un type de ».

Au terme d'εἶδος au sens d'« espèce » se rattache un certain nombre de prépositions dont l'usage est par ailleurs défini très précisément, en particulier dans le traité des *Catégories*. L'individu est « dans l'espèce » (ἐν εἴδει) (*Categ.*, 5, 2 a 17; cf. *Top.* IV, 6, 127 b 36-37), et l'espèce est attribuée à l'individu (κατὰ τοῦ ἀτόμου) (*Categ.*, 2, 3 a 37-39). D'autre part, l'espèce est en position de sujet par rapport au genre (ὑπόκειται

τὸ εἶδος τῷ γένει) (*Categ.*, 5, 2 b 19-20); le genre comme la différence sont prédiqués de l'espèce (κατὰ τοῦ εἶδους) (*Categ.*, 5, 2 b 20; 3 a 36 et 39, b 1). De même que les individus sont ὑπὸ τὸ εἶδος, les individus et l'espèce elle-même sont « sous le genre » (ὑπὸ τὸ γένος) (par exemple *Top.* IV, 2, 121 b 29), ou encore « dans le genre » (ἐν γένει) (*Top.* VI, 6, 144 b 15 et 19).

Naturellement, outre la préposition κατά avec le génitif, c'est le vocabulaire de la prédication dans son ensemble qu'Aristote met à contribution en vue de tirer au clair les relations formelles qui unissent l'espèce au genre, à la différence et aux individus. Parmi les tournures les plus fréquentes, on relèvera tout spécialement les formes avec κατηγορεῖσθαι : τὰ γένη τῶν εἰδῶν κατηγορεῖται (*Top.* II, 2, 109 b 6.; IV, 2, 122 a 5-6) ou τὰ γένη κατὰ τῶν εἰδῶν κατηγορεῖται (*Categ.*, 5, 2 b 20 et 3 a 37-39; *Top.* IV, 6, 127 b 6-7 et 128 a 17-18), τὸ εἶδος κατὰ τοῦ ἀτόμου κατηγορεῖται (*Categ.*, 5, 3 a 37-39, cf. *Top.* IV, 1, 121 a 25-26), αἱ διαφοραὶ κατὰ τῶν εἰδῶν κατηγοροῦνται (*Categ.*, 5, 3 b 1-2), etc. Ainsi que les formes construites avec λέγεσθαι : τοῦ εἶδους τὸ γένος λέγεται (*Top.* IV, 6, 127 b 3-4), διαφορὰ κατὰ τοῦ εἶδους λεγομένη (*Top.* VI, 6, 144 a 35-36), etc.

Les rapports prédicatifs unissant le genre à ses espèces et l'espèce aux individus sont encore décrits par Aristote en ces termes : « Les essences premières reçoivent la formule (ἐπιδέχονται τὸν λόγον) des espèces et celle des genres, et l'espèce reçoit la formule du genre. » (*Categ.*, 5, 3 b 2-4.) L'espèce reçoit la formule du genre et, ajoutent les *Topiques*, son nom (II, 2, 109 b 6-7). De même, l'espèce comme les individus mis sous elle reçoivent aussi la formule des différences (*Categ.*, 5, 3 b 5-7). La « formule de l'espèce » (λόγος τοῦ εἶδους) est définie en termes clairs en *Top.* VI, 6 : il s'agit de la formule « composée du genre et de la différence » (143 b 19-20). En d'autres termes, les hommes singuliers se voient attribuer l'espèce « homme », dont la formule est « animal bipède », et donc, à plus forte raison, les deux *logoi* « animal » et « bipède », le genre et sa différence. L'espèce « homme » elle-même, en revanche, reçoit le genre « animal » et la différence « bipède ».

Les *Topiques* reformulent cette dernière idée au moyen du concept platonicien de participation : « La définition de la participation est : recevoir la formule du participé (τὸ ἐπιδέχεσθαι τὸν τοῦ μετεχομένου λόγον). Il est clair que les espèces participent des genres, mais que les genres ne participent pas des espèces, car l'espèce reçoit la formule du genre, mais le genre ne reçoit pas celle de l'espèce. » (IV, 1, 121 a 11-19.) Les espèces — comme les individus — participent des genres (τὰ εἶδη μετέχει τῶν γενῶν) (*Top.* IV, 1, 121 a 12-13; IV, 2, 122 b 20-21; IV, 5, 126 a 17-18);

les individus participent du genre et de l'espèce (*Top.* IV, 1, 121 a 37-38; cf. les μετέχοντα τοῦ εἶδους de *Top.* IV, 2, 122 b 8 et 10).

L'expression κατὰ τὸ εἶδος n'est pas rare dans l'*Organon*. On trouve également des expressions voisines comme κατ'εἶδη et κατὰ τι τῶν εἰδῶν (*Top.* II, 4, 111 b 5 et 10). Fréquemment, il semble possible et naturel de traduire κατὰ τὸ εἶδος par : « selon l'espèce », ou « quant à l'espèce », ou encore, en un sens plus précis, de l'assimiler à la forme εἶδει avec le sens de « spécifiquement ». On songe par exemple à la forme κατὰ τὸ εἶδος ὑπάρχειν de *Anal. post.* I, 33, 89 a 20. Tricot la traduit par « être lié spécifiquement (à un sujet) », et il se pourrait, en effet, qu'elle servît de forme de remplacement pour l'expression — évidemment inutilisable en ce sens en raison de son ambiguïté — τῷ εἶδει ὑπάρχειν, du reste fréquente dans l'*Organon* au sens de « appartenir à l'espèce ». De même, Aristote emploie indifféremment les expressions ἀδιάφορος εἶδει et ἀδιάφορος κατὰ τὸ εἶδος en *Top.* IV, 1, 121 b 15-23<sup>1</sup>. Il en va de même de κατ'εἶδη. Une expression comme διαιρεῖν κατ'εἶδη, *Top.* III, 6, 120 a 34-35, ne peut évidemment pas signifier « diviser en espèces », qui traduit plutôt διαιρεῖν εἰς εἶδη (*Categ.*, 13, 15 a 2). Aristote semble la tenir pour équivalente à εἶδει διορίζειν (*Top.* III, 6, 120 a 38; cf. ἀφορίζειν εἶδει, *Anal. post.* II, 13, 97 b 27), ce qui tendrait à rapprocher κατὰ τὸ εἶδος de τῷ εἶδει. Dans le même sens, on comparera encore avec le σκοπεῖν κατ'εἶδη de *Top.* II, 2, 109 b 14, et le κατ'εἶδος εἰδέναι de *Anal. post.* I, 5, 74 a 31.

Un passage associe cependant à la forme κατ'εἶδος une signification autrement précise. En *Top.* I, 7, 103 a 6 ss., Aristote tient visiblement l'expression καθ'ἓν εἶδος (103 a 17 et 23) pour synonyme de ὑπὸ ταῦτὸ εἶδος (103 a 13)<sup>2</sup>. Deux entités sont spécifiquement identiques (εἶδει ταῦτά), y lit-on, pour autant qu'elles appartiennent à « une espèce une » ou sont « sous la même espèce ». Comme c'est souvent le cas chez Aristote, le régime à l'accusatif de κατὰ paraît dès lors désigner, dans ce cas précis, l'espèce en tant qu'elle est prédiquée, κατὰ τὸ εἶδος signifiant autant que ὑπὸ τὸ εἶδος<sup>3</sup>. On doit d'ailleurs remarquer que ὑπὸ τὸ εἶδος est synonyme de ἐν εἶδει (par exemple *Categ.*, 5, 2 a 17), et que, outre κατὰ τὸ εἶδος, l'*Organon* utilise encore, en

<sup>1</sup> On trouve encore ἀδιάφορον κατὰ τὸ εἶδος en *Top.*, I, 7, 103 a 11. Cf. également le κατὰ τὸ γένος de *Top.*, IV, 4, 124 b 24.

<sup>2</sup> L'expression ὑπὸ τὸ αὐτὸ εἶδος apparaît également en *Top.*, III, 3, 118 a 27; IV, 1, 120 b 20; VI, 3, 140 b 17, 22 et 26. On trouve κατὰ τὸ αὐτὸ εἶδος dans le *De Interpr.* 13, 23 a 6, et καθ'ἓν εἶδος en *Top.*, I, 7, 103 a 17 et 23; VI, 10, 148 a 30 et 33. Ces expressions équivalent à τοῦ αὐτοῦ γένους εἶδη, p. ex. *Anal. prior.*, II, 2, 54 a 31-32. En sens inverse, cf. διαφορά τις κατὰ τινος ἐνὸς εἶδους λεγομένη, *Top.*, V, 4, 133 a 1-2.

<sup>3</sup> Cf. P. AUBENQUE, *Le problème de l'être chez Aristote*, PUF (« Quadriges »), Paris, 1991, p. 194, n.

lieu et place de τὰ ὑπὸ τὸ εἶδος, les tournures équivalentes τὰ κάτωθεν τοῦ εἶδους (*Top.* VI, 6, 144 a 29) et τὰ ὑποκάτω τοῦ εἶδους (*Top.* VI, 6, 144 b 4-5)<sup>4</sup>.

Plusieurs autres notions se rattachent, directement ou indirectement, au terme d'εἶδος pris au sens d'« espèce ». Le traité des *Catégories* qualifie d'« essences secondes » l'espèce comme le genre : « On appelle essences secondes les espèces dans lesquelles sont contenues lesdites essences premières, ainsi que les genres de ces espèces; par exemple, l'homme singulier est contenu dans l'espèce de l'homme, le genre de l'espèce étant ici l'animal. Ces dernières essences sont dites secondes, par exemple l'homme et l'animal. » (5, 2 a 15-19; cf. 2 b 29-30 et 3 a 37-39.) Cependant, parce qu'elle est plus proche de l'essence première, l'espèce est aussi plus essence que le genre (*Categ.*, 5, 2 b 7 ss. et 15-22). Waitz relève par ailleurs (II, p. 483) qu'en *Top.* V, 3, l'expression τι τῶν αὐτοῦ est mise pour εἶδος avec le sens d'« espèce » (130 b 39; 131 a 2, etc.).

À cinq reprises dans l'*Organon*, le terme εἶδη désigne expressément les Idées platoniciennes (deux occurrences dans les *Anal. post.* : I, 11, 77 a 5 et I, 22, 83 a 33; trois dans les *Topiques* : VI, 8, 147 a 6 et 7). Naturellement, εἶδος est ici synonyme de ἰδέα. Ce dernier terme apparaît dix-huit fois dans l'*Organon*, et seulement dans les *Topiques* (II, 7, 113 a 25, 27 et 28; V, 7, 137 b 3, 4, 7 et 8; VI, 6, 143 b 24 et 31; VI, 8, 147 a 6; VI, 10, 148 a 14, 17-21). Au sens d'« Idée », εἶδος et ἰδέα semblent interchangeables, et il est à cet égard remarquable que les deux termes apparaissent conjointement à l'intérieur d'une même phrase, avec une signification apparemment identique, en *Top.* VI, 8, 147 a 5-6 (ἐπὶ τὰ εἶδη ἀκτέον τὸν τιθέμενον ἰδέας εἶναι) et 7-9 (v. *infra*). Par ailleurs, cet emploi de εἶδος intervient à chaque fois, semble-t-il, en rapport avec un problème unique et déterminé, celui de l'existence des Idées. Les platoniciens sont évoqués par Aristote comme « ceux qui posent que les Idées sont » (οἱ τιθέμενοι ἰδέας εἶναι) (*Top.* II, 7, 113 a 28; VI, 6, 143 b 24 et 31; VI, 8, 147 a 6; VII, 4, 154 a 19). Aristote fait reproche aux platoniciens d'affirmer que les Idées sont (εἶδη εἶναι), ou qu'il se trouve quelque unité à côté des multiples (ἐν τι παρὰ τὰ πολλά), quand cette thèse ne présente en réalité — dans le contexte de l'*Organon* — aucun caractère de nécessité (*Anal. post.* I, 11, 77 a 5). Parlant du désir en *Top.* VI, 8, 146 b 36 – 147 a 11, Aristote oppose ce dont est dite l'Idée, par exemple l'agréable en soi, à l'« apparent » (τὸ φαινόμενον) : « L'Idée (ἰδέα), en effet, n'est Idée de rien d'apparent, et il semble au contraire que l'Idée soit dite relativement à l'Idée (εἶδος πρὸς τὸ εἶδος) : par exemple, l'appétit en soi est l'appétit de l'agréable

<sup>4</sup> Le terme ὑποκάτω s'oppose à ἐπάνω, cf. p. ex. *Top.*, IV, 2, 122 a 14-15, ainsi que 122 a 5-6 et 12-13 (τὰ ἐπάνω γένη).

en soi, et la volonté en soi a pour objet le Bien en soi; ce ne sera donc pas du Bien apparent ni de l'agréable apparent; en effet, qu'il existe un Bien ou un agréable apparents en soi, c'est là une absurdité. » (147 a 6-11.) En *Anal. post.* I, 22, 83 a 24-35, c'est la détermination du sujet par ses accidents qu'Aristote oppose à la doctrine platonicienne des Idées. Au contraire des prédicats « qui signifient l'essence », les accidents s'attribuent à un « sujet autre » (ἄλλον ὑποκείμενον) : par exemple, si « quelque blanc » (τι λευκόν) existe, alors il ne s'agit pas du blanc en soi, de la blancheur ou de l'Idée du blanc, mais bien d'un sujet qui reçoit le prédicat « blanc », et qui demeure, absolument parlant, autre chose que le blanc lui-même pris en soi. Aussi doit-on bien plutôt conclure : « Il faut que les choses qui ne signifient pas l'essence soient prédiquées de quelque sujet, et il ne saurait exister quelque blanc, si celui-ci n'est pas quelque chose d'autre étant blanc. Aussi, envoyons promener les Idées (τὰ εἶδη), car ce ne sont que jacasseries! Et si elles existent, elles n'ont de toute façon rien à voir avec notre propos. » (83 a 30-34.)

Un unique passage de l'*Organon* semble se prêter à la traduction de εἶδος par « forme », au sens strict du terme. En *Anal. post.* I, 13, Aristote distingue entre les disciplines qui se préoccupent des εἶδη, par exemple la géométrie, et celles qui portent sur des substrats (ὑποκείμενα), par exemple l'optique (79 a 6 ss.) : « Si les déterminations géométriques s'attribuent à un substrat, elles ne sont pas pour autant prises en tant qu'attribuées à un substrat. »

Denis Seron,  
chargé de recherches du F.N.R.S.  
Université de Liège, Département de Philosophie,  
7, place du Vingt-Août, B-4000 Liège